

80 professionnels de tous nos métiers ont contribué à la richesse des échanges de la journée médico-sociale du SMPS du 31 Janvier 2018, ponctuée par les vœux de Jérémie Sécher, président du SMPS.

Relever les défis du médico-social

Dans le contexte de grève dans les EHPAD, Jérémie Sécher a rappelé dans ses vœux du 31 janvier l'opposition du SMPS à la réforme du financement du médico-social. Pour autant, il a rappelé la qualité de la prise en charge et la nécessité de ne pas dévaloriser le travail des professionnels, de l'encadrement, des directions, malgré le manque de moyens.

La députée Monique Iborra a dévoilé que le deuxième rapport de la mission qui sortira cette année évoquera les enjeux de développement de la télémédecine, l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, la problématique de la déshabilitation à l'aide sociale, l'innovation. Pour relever ces défis, le SMPS réclame une vraie reconnaissance statutaire des métiers de direction et d'encadrement du médico-social.

Le SMPS seul à défendre le métier D3S et ses spécificités

La journée médico-sociale a permis de souligner l'importance de l'expertise spécifique du métier D3S qui se renforce dans le contexte actuel de territorialisation et de vieillissement de la population. Pour poursuivre la réflexion, le SMPS met en place un groupe de travail sur le médico-social.

Comment conserver cette compétence dans une maquette unique qui prétendrait former en 2 ans aussi bien des spécialistes de la prise en charge sanitaire, des personnes âgées, de la protection de l'enfance ou des adultes handicapés ? Une fusion risque de plus de restreindre la démographie globale des deux corps,

Le SMPS rappelle son opposition à l'illusoire fusion-confusion de nos corps synonyme de la mort de l'expertise D3S et réclame une vraie reconnaissance statutaire du métier D3S dans toutes ses facettes.

Une baisse des tarifs hospitaliers sans précédent en 2018 !

Une baisse des tarifs hospitaliers **sans précédent** se profile pour l'année 2018, alors que les hôpitaux publics enregistrent fin 2017 un niveau de déficit de 1,5 milliards. Pourtant, le Ministère continue de proclamer qu'il n'y aura pas de suppression de postes dans les établissements. Encore une fois, ce seront les personnels de direction et d'encadrement qui devront endosser la responsabilité des adaptations à ce débasage.

Le SMPS dénonce ce double discours et un niveau record de baisse des tarifs qui mettront en difficultés nombre de nos établissements.

Pour une reconnaissance de notre engagement territorial

Le SMPS soutient les objectifs d'une politique territoriale de groupe pour le service public, Elle ne se fera qu'avec la reconnaissance statutaire de l'engagement territorial de nos métiers,

Plusieurs avancées ont été obtenues récemment notamment la réintroduction des indemnités de direction commune et d'intérim, 10 points de NBI et le déplafonnement de la part fonction pour les DS, etc...

Cela reste insuffisant : comparez l'indemnité de direction commune et les primes territoriales de PH...

Le SMPS rappelle son exigence de vraie reconnaissance statutaire de l'exercice territorial, pour **tous les grades de direction et d'encadrement.**

**NOTEZ LA DATE: FORUM SMPS DE LA REGION GRAND EST :
VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2018 AU CHU BRABOIS DE NANCY**